

## De la Visitation au Musée de la chaussure

Depuis sa fondation, Romans a accueilli monastères et couvents. Que sont-ils devenus ? Les membres de l'association de Sauvegarde du patrimoine romans et péageois proposent de raconter l'histoire de huit édifices.

### SÉRIE 8/8

**R**ue des Remparts à Romans, caché derrière un jardin public, un grand portail ouvragé en fer forgé nous invite à découvrir en perspective un immense jardin en terrasses étagées, clos de hauts murs, au fond duquel apparaissent de grands bâtiments d'une unité architecturale remarquable par ses arcades. Ce portail donne accès aujourd'hui au Musée international de la chaussure autrefois couvent des religieuses de la Visitation Sainte Marie, ordre contemplatif fondé en 1610 par François de Sales prêtre savoyard, évêque de Genève et Jeanne de Chantal, grand-mère de madame de Sévigné. Deux hommes sont à l'origine de la création de ce couvent : le seigneur de Claveyson, alors gouverneur de la ville de Romans et François de Gaste propriétaire du château du Retour. Le seigneur de Claveyson demande en 1632 l'autorisation à l'évêque de Valence d'établir un monastère pour les Dames de la Visitation Sainte Marie dans la ville de Romans.

### L'ÉDIFICATION DU COUVENT

François de Gaste est père de quatre filles très pieuses : Marguerite, Renée, Izabeau et Françoise qui souhaitent embrasser la vie religieuse. Il approuve ce dessein et offre son château du Retour pour installer un futur couvent. Après



La chapelle vue depuis le chœur des religieuses. Photo: L. Dupuis



Les bâtiments conventuels et le jardin, devenus aujourd'hui le Musée de la chaussure. Photo: L. Dupuis

avoir fait réaliser de grands travaux, les religieuses s'y établissent le 17 juin 1632. En 1636 le couvent recevra la visite de Jeanne de Chantal et la canonisation de François de Sales y sera célébrée en 1665. Du fait des vocations nombreuses, le bâtiment doit être agrandi. Les religieuses achètent les terrains et des maisons environnantes. Elles reçoivent par ailleurs de feu dame de Claveyson 1 000 écus pour construire une chapelle plus grande qui deviendra l'église, achevée en 1667. De nouvelles constructions sont engagées autour de l'église : à l'est, un corps de logis pour y établir un grand dortoir, au sud, le chœur des religieuses avec sa clôture de séparation en fer forgé toujours visible aujourd'hui. En 1667, 35 ans après sa fondation, le couvent accueille 38 religieuses. Les charges sont très importantes, l'archevêque de Vienne et la princesse Marie Leszczyńska (future épouse de Louis XV) soutiennent le couvent par des dons.

### APRÈS LA RÉVOLUTION

Lors de la Révolution Française les biens de l'Eglise sont mis à la disposition de la Nation. Un décret municipal romans établit la liste des religieuses qui doivent quitter le couvent et reprendre une vie civile dans leurs familles ou dans des maisons amies en attendant des jours meilleurs. Toutes les propriétés conventuelles sont vendues comme biens nationaux et pendant 10 ans le couvent restera inoccupé. Le Concordat signé en 1801 permet aux religieuses de rétablir progressivement leur communauté. Elles ouvrent un pensionnat de jeunes filles destiné à l'éducation de la jeunesse « aux bonnes mœurs », « aux vertus chrétiennes » et « au devoir de leur état ». Les élèves sont recrutées parmi les milieux de la bourgeoisie romanaise et des environs. Dès sa création, ce pensionnat compte 28 religieuses « professes » et 36 demoiselles pen-



Façade rue Sainte-Marie. Cette porte permettait aux habitants d'accéder à la chapelle. Photo: L. Dupuis

sionnaires. Leur nombre atteindra une centaine d'élèves à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1860, un nouveau bâtiment est construit à l'ouest, le long de la rue Saintete Claire, desservi par un grand escalier en pierre. Il est affecté aux religieuses avec salles de communauté et cellules des sœurs, tandis que les classes, dortoirs et réfectoires des élèves sont regroupés dans l'ancien bâtiment de la maison du Retour rénovée. En 1906, les religieuses sont expulsées. Après avoir été hébergées momentanément en Italie, elles reviennent à Saint Bonnet de Mures dans l'Ain. Les bâtiments, récupérés par la ville de Romans, seront successivement occupés par une école supérieure de jeunes filles en 1908, devenue collège moderne de filles en 1943 puis annexe du nouveau lycée Triboulet jusqu'en 1959. La destruction du bâtiment de la Visitation est envisagée par la municipalité à partir de 1960 et finalement en 1968 l'ancien couvent sera sauvé, choisi pour abriter les premières collections du jeune Musée de la chaussure, qui deviendra en 1971 le Musée international de la chaussure. Les bâtiments sont aujourd'hui inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

## ↳ En 1908, une expulsion mouvementée

### HISTOIRE

Conformément à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, les religieuses sont contraintes d'abandonner en 1908, le Couvent de la Visitation où elles étaient installées depuis trois siècles.

### APPEL À UN SERRURIER

Voici comment des journalistes locaux de l'époque ont raconté cette expulsion : « Un liquidateur nommé, M. Berger venu de Valence voulait surprendre ses victimes. Mais cent cinquante personnes environ avaient eu le temps de se rendre auprès des religieuses.

Un barrage est établi par la police à chaque extrémité des rues Sainte-Marie - Hauteville et Saint-Just. Un agent de police et un gendarme ont l'ordre de ne laisser passer personne. Accompagné du juge de paix, M. Jean et de M. Bertrand, commissaire de police ainsi que de quatre agents et d'autant de gendarmes, sont là. M. Berger honteux tout de même de la besogne qu'il accomplit, se présente à la porte de la grille en fer, rue Sainte-Marie. La porte est fermée. Il ordonne de faire sauter la serrure. Un serrurier, nommé Rodet, est chargé de la crocheter. Mais la grande porte d'entrée du bâtiment résiste d'avantage. Après les sommations d'usage,

M. Rodet parvient à l'ouvrir... Tout n'est pas fini. La porte de la clôture est aussi fermée solidement. Le serrurier recommence son dur travail à coups de hache cette fois-ci. Derrière sont entassés des chaises, des bureaux, des planches enchevêtrées et au dehors, chaque coup provoque dans la foule un sentiment d'indignation et de colère. Le liquidateur, le juge de paix, le commissaire, les agents et les gendarmes pénètrent enfin dans le couvent par la porte brisée, et c'est là que Mme la Supérieure attend pour donner lecture de sa protestation contre l'expulsion injustifiable dont elle et ses religieuses sont victimes. De toutes les poitrines des présents



Le chœur des religieuses vue depuis la chapelle. Photo: L. Dupuis

partent les cris souvent répétés. Vive les sœurs, à bas les crocheteurs, à bas les francs maçons, vive la liberté »